Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260211-DCM2026008-DE

moëlan sur-mer — MOLAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Délibération 2026/008

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Délibération du Conseil Municipal
Séance du 11 février 2026

L'An deux mille vingt six
Le mercredi onze février à 18H

Date de convocation : 28 janvier 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Ellipse, sous la présidence de Madame Marie-Louise GRISEL, Maire de Moëlan-sur-Mer.

Nom et Prénom	Présent	Absent	Nom et prénom	Présent	Absent
Marie-Louise GRISEL	X		Dominique MALCOSTE	X	
Gwénaël HERROUET	X		Dominique IGNERSKI	X	
Christelle FÉNÉON	X		Maryse RIOUAL	X	
Franck CHANVRIL	X		Alain RICHET		X
Christine CIPOLLINA	X		Benjamin BRUNET	X	
Yannick MOËLO	X		Louise BOURLON-TRÉGUIER		X
Sylvie FAUGLAS	X		Patrick DEFOSSEZ	X	
Laurent BELLEC	X		Josée GUIGOUREZ	X	
Isabelle MOIGN	X		Christophe RIVALLAIN	X	
Jean RAISON	X		Brigitte OFFRET		X
Annick LE CORRE	X		Philippe GUYVARC'H	X	
Béatrice ANDRIEU	X		Jean-Claude TYTECA	X	
Tom IRLANDE		X	Gaëlle TRÉGUIER	X	
Jacky ABÉLARD	X		Jean-Arnault DERENS	X	
Véronique BACQUE		X			

Élus absents	Donne pouvoir à
Tom IRLANDE	Dominique MALCOSTE
Véronique BACQUE	Yannick MOËLO
Alain RICHET	Jean RAISON
Louise BOURLON-TRÉGUIER	Gaëlle TREGUIER

Secrétaire de séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Absents
Béatrice ANDRIEU	82,7 %	29	24	5

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260211-DCM2026008-DE

DCM 2026/008 : FINANCES - AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGET ANNEXE

RAPPORTEUR : Franck CHANVRIL

Le cadre budgétaire et comptable M57 appliqué par la commune sur le budget principal et le cadre budgétaire et comptable M4 pour ses budgets annexes font obligation de soumettre à délibération du Conseil Municipal, l'affectation du résultat de fonctionnement de ces budgets.

Après avoir voté les Comptes Administratifs du budget principal et du budget annexe 2025 de la commune, le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier Municipal, il est par conséquent proposé de procéder à cette affectation, budget par budget dans les conditions suivantes :

Budget Principal

Recettes de fonctionnement année 2025	8 470 957,53 €
Dépenses de fonctionnement année 2025	7 422 692,65 €
Report à nouveau (compte 002)	1 226 007,68 €
Résultat net de fonctionnement avant affectation	**2 274 272,56 €**

Recettes d'investissement année 2025	3 956 920,98 €
Dépenses d'investissement année 2025	3 663 253,71 €
Solde d'exécution reporté (compte 001)	- 356 058,19 €
Résultat net d'investissement à reporter (compte 001)	**- 62 390,92 €**

Restes-à-réaliser recettes d'investissement	148 373,00 €
Restes-à-réaliser dépenses d'investissement	929 183,51 €
Solde des restes-à-réaliser (investissement)	**- 780 810,51 €**

Résultat de fonctionnement 2025	2 274 272,56 €
- Affectation aux réserves (compte 1068)	850 000,00 €
Solde disponible pour report à nouveau (compte 002)	**1 424 272,56 €**

Budget Annexe – Ports

Recettes de fonctionnement année 2025	243 238,55 €
Dépenses de fonctionnement année 2025	221 371,84 €
Report à nouveau (compte 002)	64 285,52 €
Résultat net de fonctionnement avant affectation	**86 152,23 €**

Recettes d'investissement année 2025	170 131,13 €
Dépenses d'investissement année 2025	130 049,01 €
Solde d'exécution reporté (compte 001)	57 308,19 €
Résultat net d'investissement à reporter (compte 001)	**97 390,31**

Restes-à-réaliser recettes d'investissement	0,00 €
Restes-à-réaliser dépenses d'investissement	0,00 €
Solde des restes-à-réaliser (investissement)	**0,00 €**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260211-DCM2026008-DE

Résultat de fonctionnement 2025	86 152,23 €
- Affectation aux réserves (compte 1068)	0,00 €
Solde disponible pour report à nouveau (compte 002)	**86 152,23 €**

VU les délibérations en date du 11 février 2026 adoptant les Compte Administratifs (budget principal et budget annexe) de l'année 2025,
VU l'avis de la commission Ressources en date du 26 janvier 2026,
VU l'exposé de Franck CHANVRIL,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Décide,

D'AFFECTER le résultat d'exploitation tel que présenté ci-avant.

Pour extrait certifié conforme.

Marie-Louise GRISEL
Maire de MOËLAN-SUR-MER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.